

ICT CONFERENCE 2018

Mission Partenariale Internationale

Autriche

3 au 6 décembre 2018

MISSION ORGANISEE EN COLLABORATION AVEC :



VOTRE CONTACT BUSINESS FRANCE :
VIRGINIE LEYTES
SERVICE TECHNOLOGIES DU NUMERIQUE

WWW.BUSINESSFRANCE.FR

CONTACT POLE COORDINATEUR :
ISABELLE DE SUTTER
POLE SYSTEMATIC
RESPONSABLE EUROPE

CONTACTS DGE : MARIE-CLAUDE SIMONI
CHARGEE DE MISSION

DU 3 AU 6 D2CEMBRE 2018
N° DOSSIER : 26461
DOCUMENT CONFIDENTIEL

MISSION

La mission est organisée dans le cadre de la convention **Business France – DGE**.

Pour chaque MPI, un pôle de compétitivité est désigné comme responsable. Interlocuteur principal de BUSINESS FRANCE pour le montage de l'opération, il assure, en liaison avec la DGE l'interface avec les pôles concernés.

Un minimum de 10 PME/ETI devra être atteint en matière de recrutement pour que la mission soit validée par la DGE (60% de la délégation minimum). Dès le lancement, chaque pôle devra par ailleurs être en mesure de présenter à BUSINESS FRANCE une liste de 15 PME ciblées.

BUSINESS FRANCE intervient comme opérateur des actions définies dans le programme, en relation avec la DGE et le pôle de compétitivité responsable du suivi de chaque action. L'agence mobilise pour ce faire ses bureaux au sein des pays concernés par les actions proposées.

PARTICIPANTS

Gouvernance et membres des pôles d'une même filière regroupant au moins la moitié des pôles de cette filière.

OBJECTIF

Promouvoir des projets collaboratifs des Pôles de compétitivité auprès d'écosystèmes d'innovation étrangers, afin de faciliter des partenariats technologiques.

CONTENU

Les missions partenariales sont conçues sur mesure pour répondre aux attentes des participants. Ce type de mission comprend généralement :

- Un programme de visites collectives d'entreprises et de centres de recherche ;
- Un programme de rendez-vous personnalisés avec des partenaires potentiels ;
- Une présentation du secteur/de la filière et de l'innovation dans le pays ciblé ;
- Une programmation flexible, au cas par cas (visite de salon professionnel, séminaire technique ciblé pour promouvoir les membres des pôles de compétitivité et leurs compétences au travers de leurs projets R&D).

LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- ▶ Les pôles de compétitivité directement concernés sont :
 - **CAP DIGITAL**
 - **IMAGINOVE**
 - **IMAGES & RESEAUX**
 - **MINALOGIC**
 - **OPTITEC**
 - **SOLUTIONS COMMUNICANTES SECURISEES**
 - **SYSTEMATIC**
 - **TRANSACTIONS ELECTRONIQUES SECURISEES**

LE PÔLE COORDINATEUR

- ▶ **SYSTEMATIC**

Contact : Isabelle De Sutter, Responsable Europe

Cette mission est limitée à une délégation composée d'un représentant de chacune des structures de gouvernance et des entreprises membres d'un pôle de compétitivité. Si à la date limite des inscriptions, le nombre de participants inscrits est inférieur à 12, une dérogation pourra être accordée à un second participant.

Si des entités hors pôles souhaitent participer à la mission, leur candidature sera soumise à l'acceptation des Pôles, de la DGE et de Business France.

PAYS CONCERNÉ

- ▶ **Autriche**

DATE DE LA PRESTATION

- ▶ **du 3 au 6 décembre 2018**

Cette prestation est soumise à la signature et à l'envoi par chaque entité participante de l'engagement de participation joint complété et à la fourniture de l'ensemble des documents utiles à la réalisation de la prestation **avant le 14 septembre 2018**.

THÈME DE LA MISSION

- ▶ **Technologies de l'Information et de la Communication**

TYPE DE PRESTATION

- ▶ **MISSION PARTENARIALE INTERNATIONALE**, comprenant les éléments suivants :

1. ORGANISATION DE COACHINGS EN AMONT DE LA MISSION

- Entretiens personnalisés en présence du PCN TIC, en présentiel ou par téléphone, d'orientation sur les appels à projets ouverts par la Commission européenne, de préparation et de préconisations pour la participation à l'évènement (inscription à l'évènement et aux rendez-vous individuels programmés, conseils de présentation de profil, participation aux sessions d'information et de réseautage) selon l'activité de l'entité participante ;
- Réunion d'information à Paris (date arrêtée au 9 novembre) consacrée à la présentation des appels à propositions H2020 TIC 2019, à la préparation des pitches de chaque participant et à la présentation des opportunités du marché TIC en Autriche.

2. REUNION D'INFORMATION SUR LE MARCHE AUTRICHIEN LE LUNDI 3 DECEMBRE

- **Objectif** : informer les participants français sur les opportunités du marché autrichien des TIC et plus particulièrement de leurs secteurs applicatifs (à préciser en fonction de la composition de la délégation).
- **Format** : réunion de 3h00 environ incluant un tour de table et des présentations d'acteurs clés autrichiens (grands comptes, clusters, associations professionnelles, représentants de secteurs applicatifs représentés majoritairement dans la délégation...). En suivi, une session de networking sera organisée en présences des intervenants autrichiens pour poursuivre le dialogue.

3. ORGANISATION D'UN COCKTAIL DE NETWORKING LE 5 DECEMBRE

- **Lieu** : dans un hôtel en marge de l'évènement ICT Conference 2018
- **Invités** :
 - **Acteurs autrichiens du secteur** (incubateurs, start-ups, PME, laboratoires...)
 - **Contacts invités par les membres de la délégation française**
 - **Projects officers de la Commission Européenne** (en fonction de leur disponibilité)

Dans le cadre du soutien, apporté par le Point de Contact National TIC, à augmenter la participation des PME aux appels H2020 TIC, une partie de sa subvention annuelle sera dédiée à la prise en charge de ce cocktail de networking.

4. MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS AUTRICHIENS DU SECTEUR

- **Objectif** : mettre en relation les entreprises françaises avec les acteurs autrichiens du secteur invités au cocktail de networking du 5 décembre.
- **Format** : le bureau Business France de Vienne transmettra la liste des invités autrichiens au cocktail et la liste des participants français aux invités autrichiens en amont de la mission. En suivi, le bureau BF recueillera de part et d'autre les souhaits de rencontres des autrichiens et des français pour que chacun dispose d'une liste de contacts qualifiés à rencontrer durant le cocktail de networking du 5 décembre.

5. COMMUNICATION

- **Un catalogue de présentation des entités françaises participantes en format A5 sera réalisé par Business France en langue anglaise.** Ce document sera réalisé sur la base des éléments transmis par les participants dans la fiche profil qui leur sera demandée de compléter.
- **Impression : 300 catalogues imprimés** seront mis à disposition de la délégation française sur place et distribués aux acteurs locaux rencontrés, notamment à l'occasion de la réunion d'information du 03 décembre et du cocktail de networking du 5 décembre.
- **100 clés USB** contenant les présentations Power Point transmises par les participants français en langue anglaise et la version numérique du catalogue.
- **Un Flyer-invitation au cocktail de networking** du 5 décembre sera réalisé par Business France et mis à disposition des participants en version numérique pour diffusion à leurs contacts privilégiés en amont de la mission.
- **Impression : 150 exemplaires imprimés du flyer-invitation** seront mis à disposition des participants sur place.
- **Réalisation d'un Power Point de présentation de la délégation pour diffusion en boucle durant le cocktail du 5 décembre** (sur la base d'une slide type complétée par chaque entité participante)

6. HEBERGEMENT

Business France prendra en charge la **réservation et le paiement des 3 nuitées passées sur place** (du lundi 3 décembre au soir au jeudi 6 décembre au matin) dans l'hôtel qui sera choisi par Business France.

Conditions : Chambre individuelle, petit déjeuner et taxes incluses. Tous les suppléments (téléphone, boissons, extras) seront à la charge du participant.

7. DIVERS

Les déjeuners ou dîners prévus au programme collectif seront pris en charge dans le cadre de la mission ;

Restent à la charge de chaque entité :

- Le vol international ;
- Les repas non prévus au programme collectif, en particulier les dîners ;
- Les transports locaux (transferts aéroports-hôtel et transport vers le lieu d'accueil de l'ICT conférence)

Lundi 3 décembre

PARIS / VIENNE

Les Informations sur les vols sont données à titre indicatif

10h05 : Départ de Paris du vol AF 5040 (arrivée Vienne à 12h10)

09h55 : Départ de Lyon du vol AF 5038 (arrivée Vienne à 12h00)

15h30 : Réunion d'information sur les opportunités du marché autrichien

En présence d'acteurs clés autrichiens (grands comptes, clusters, associations professionnelles, représentants des secteurs applicatifs prioritaires pour la délégation...).

Soirée : dîner de networking en présence des intervenants autrichiens

Mercredi 5 décembre

VIENNE

Matin : ICT Conference 2018

Déjeuner libre

Après-midi : ICT Conference 2018

Soirée : participation au Gala Dinner officiel de l'ICT Conference organisé par les autrichiens à l'Hôtel de ville de Vienne.

Mardi 4 décembre

VIENNE

Matin : ICT Conference 2018

Déjeuner libre

Après-midi : ICT Conference 2018

Soirée : COCKTAIL DE NETWORKING offert par le Point de Contact National TIC en présence :

- **Des acteurs autrichiens du secteur** (incubateurs, start-up, PME, laboratoires...)
- **Des contacts invités par les membres de la délégation française**
- **Des projets officiers de la Commission Européenne (en fonction de leur disponibilité)**

Jeudi 6 décembre

VIENNE

Matin : ICT Conference 2018

Déjeuner libre

Après-midi : ICT Conference 2018

Les Informations sur les vols sont données à titre indicatif

17h20 : Départ du vol AF 5045 pour Paris (arrivée 19h30)

17h15 : Départ du vol AF 5039 pour Lyon (arrivée 19h05)

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'ICT Conference 2018, cliquer sur le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/events/ict-2018-imagine-digital-connect-europe>

- ▶ Votre principal interlocuteur sera en France : Virginie LEYTES
- ▶ Elle s'appuiera sur le bureau Business France de Vienne

Pilote du projet :

France

Virginie LEYTES
Chef de projet Pôles de compétitivité
Service Technologies du numérique

Business France Marseille
Tél. : + 33(0)4 96 17 25 52
virginie.leytes@businessfrance.fr

Contact local :

Vienne

Caroline IMBEAU
Chargée de développement Tech &
Services

Business France à Vienne
Tél. : +43 1 712 63 57 64
caroline.imbeau@businessfrance.fr

Elisabeth FROSCHAUER
Conseillère export Industrie & Cleantech

Business France à Vienne
Tél. : +43 (0)1 712 63 57 70
elisabeth.froschauer@businessfrance.fr

- ▶ Business France est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Elle est chargée du développement international des entreprises et de leurs exportations, ainsi que de la prospection et de l'accueil des investissements internationaux en France.
- ▶ Elle promeut l'attractivité et l'image économique de la France, de ses entreprises et de ses territoires. Elle gère et développe le V.I.E (Volontariat International en Entreprise).
- ▶ Créée le 1er janvier 2015, Business France est issue de la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII (Agence française pour les investissements internationaux).
- ▶ Business France dispose de 1 500 collaborateurs situés en France et dans 70 pays. Elle s'appuie sur un réseau de partenaires publics et privés. Pour plus d'informations : <http://export.businessfrance.fr>

Implantation
dans **70** pays

1500
collaborateurs

Plus de **15000**
prestations de
mise en
contact de
PME et ETI
avec des
partenaires
commerciaux
étrangers

96% de clients
exportateurs
satisfaits



- Business France s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation. Les résultats dépendent de l'intérêt, ou non, des prospects pour l'offre présentée, le cas échéant. En aucun cas, Business France et ses bureaux ne sauraient être responsables des dommages indirects tels que perte d'un marché, préjudice commercial, trouble commercial quelconque.
- Pour les prestations de la gamme communication (communiqué de presse, dossier de presse, conférence de presse...), les parutions dans la presse sont du ressort exclusif des journalistes. Les 13 pays affiliés aux 12 Pôles presse n'assurent pas le suivi et l'envoi des parutions. Pour les voyages de journalistes en France et les rendez-vous de presse, Business France ne saurait être tenu responsable d'un éventuel désintérêt des journalistes et/ou d'une annulation de dernière minute qui empêcherait d'atteindre les effectifs de journalistes souhaités par le client. En vue de la diffusion du dossier de presse, les chemises cartonnées au nom de l'entreprise et contenant le dossier sont à fournir par le client.
- **Les aspects logistiques :**
 - Interprète : le bureau Business France peut se charger de réserver un interprète (tarif sur devis) auxquels s'ajoutent les frais (déplacements, repas, hôtel), à régler directement à l'interprète dès la fin de la mission.
- L'entreprise doit faire parvenir une quinzaine d'exemplaires de sa brochure et/ou présentation sur support électronique, en langue locale ou, à défaut, en anglais, présentant la gamme et, si nécessaire, le projet export. Ces éléments sont destinés à être transmis aux prospects.
- Dans le cas où l'entreprise cliente dispose de contacts ou d'une représentation dans le(s) pays ciblé(s), il est impératif de le préciser dès le départ, en indiquant si ces contacts peuvent être approchés dans le cadre de la prestation.
- Toute modification, en cours de prestation, devra être signalée par écrit et pourra éventuellement donner lieu à un nouveau bon de commande, qui remplacera le précédent.
- Les résultats de la prestation sont la propriété exclusive du client. Il est toutefois expressément rappelé que Business France et ses bureaux à l'étranger restent propriétaires des données, des connaissances, du savoir-faire et des méthodologies qu'ils détiennent ou avaient obtenus avant le début de la prestation, objet de la présente proposition commerciale.
- **Les modalités de paiement :** Le règlement se fera en totalité à la réalisation de la prestation.
- **Durée de validité de la proposition :** La présente proposition est valable pour une durée de 3 mois à compter de sa date d'émission.
- Systematic s'engage à transmettre aux Pôles de compétitivité concernés par la Mission Partenariale Internationale organisée à l'occasion de l'ICT Conference 2018 et aux entreprises participantes toutes les conditions de réalisation de ladite Mission définies dans le présent document.
- La présente prestation sera délivrée au client dans le cadre des **Conditions Générales de Vente Business France** disponibles à l'adresse suivante : <http://export.businessfrance.fr/mentions-legales.html>. Le client reconnaît en avoir pris connaissance et y souscrire sans réserve.